

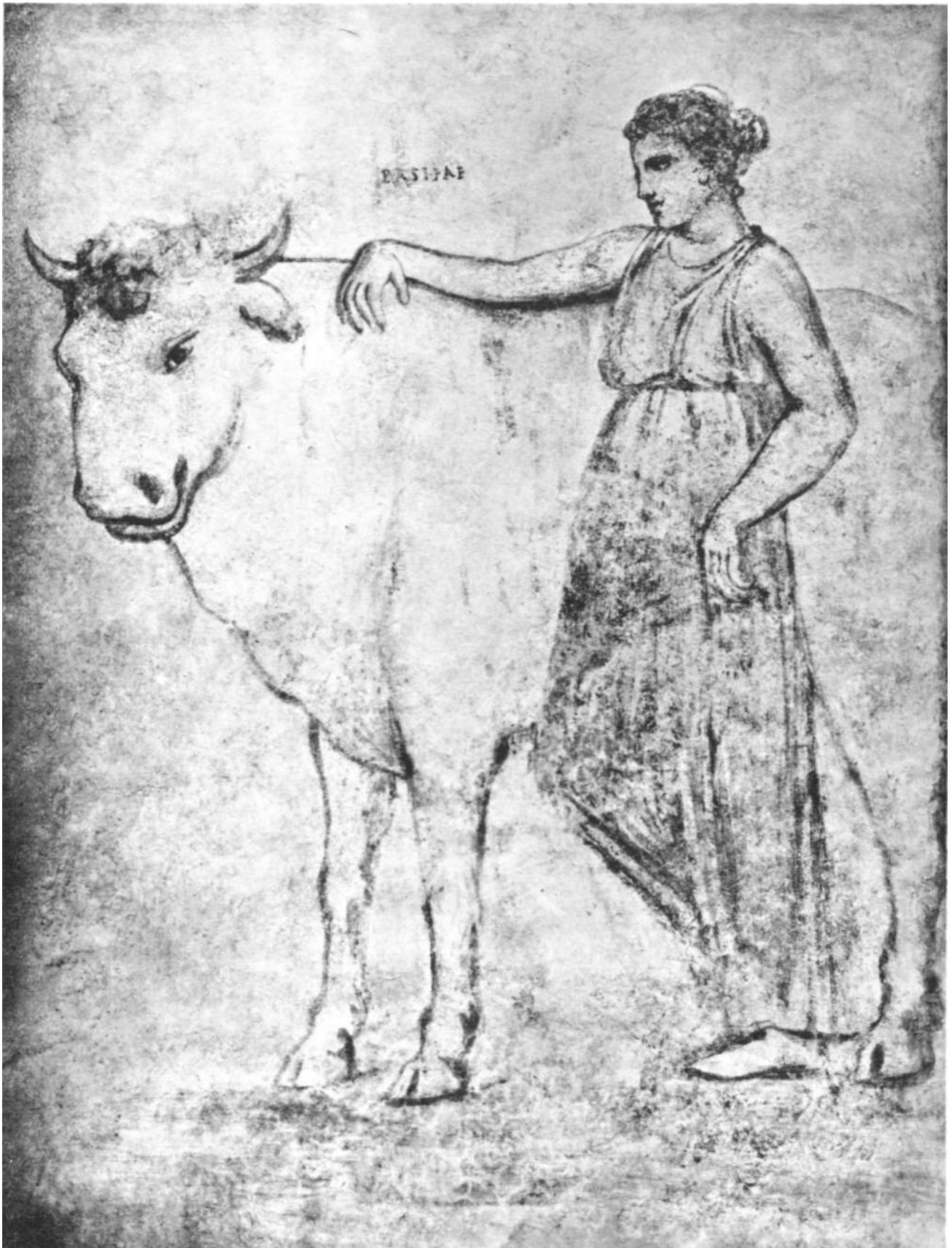
Isabelle Drouin. *Le Veau d'or ou les métamorphoses d'Apis*. Cliché Bernard Eche.

II

LES ANIMAUX DIABOLIQUES

Il y a dans tout homme, à toute heure, deux postulations simultanées, écrit Baudelaire dans ses *Journaux intimes*, l'une vers Dieu, l'autre vers Satan. « L'invocation à Dieu, ou spiritualité, est un désir de monter en grade; celle de Satan, ou animalité, est une joie de descendre. C'est à cette dernière que doivent être rapportés les amours pour les femmes et les conversations intimes avec les animaux, chiens, chats, etc. Les joies qui dérivent de ces deux amours sont adaptées à la nature de ces deux amours. » Ainsi raisonnaient certainement les théologiens du Moyen Age qui, imbus des concepts bibliques précédemment énoncés, voyaient dans l'accouplement avec l'animal, la plus horrible des profanations. Il fallait que la bête fut apparentée à celle de l'Apocalypse; que le Diable ou ses séides se fussent ligüés contre l'homme pour l'engager à accomplir un pareil forfait.

Le Christianisme triomphant n'avait pas réussi, au bout de plusieurs siècles, à extirper la croyance aux divinités sylvestres ou marines; aux divinités tout court du Paganisme. Bien des fois, i) s'était contenté de transformer le faune, la fée ou la naïade en images de piété nouvelle : ainsi vit-on, entre autres, élevés à la gloire des autels un saint Satyre et une sainte Lucie. Quant aux autres : nymphes, égyptans, esprits et sylphes, il en avait fait des démons quotidiens aidant à l'occasion les mineurs et les ménagères, mais partageant le plus souvent, en les troublant, les ébats nocturnes des humains. A l'instar des dieux antiques, ces démons chérissaient les métamorphoses et pour séduire les sorcières, se muaient en chats, en chiens noirs ou en boucs. Satan, déclare Boguet, en parlant de leur maître, sait très bien choisir la figure qui est la plus propre et convenable à son sujet (*Discours*, p. 29).

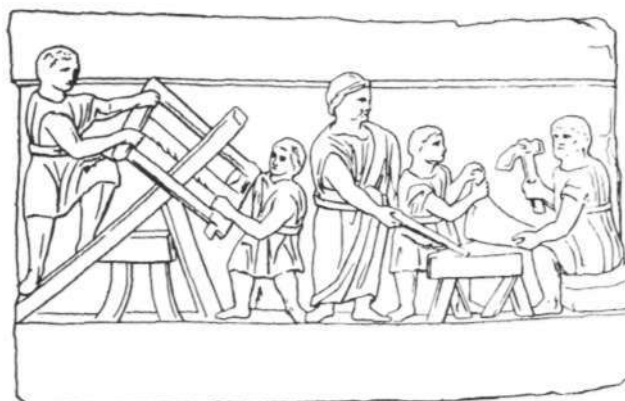
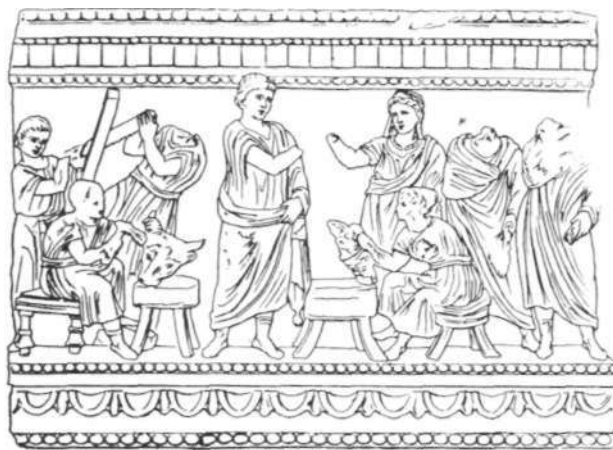


Les amours de Pasiphaé. Fresque antique conservée au Musée du Vatican. *Cliché Anderson.*

On leur reconnaissait la faculté de créer certains animalicules; des insectes et des mouches, à l'image même de Béalzébuth. Ils possédaient enfin le pouvoir d'accorder à leurs amis ou fidèles, lors des cérémonies du sabbat ou de la signature du pacte diabolique, des onguents leur permettant la métamorphose, pour aller folâtrer en compagnie des espèces animales ou dévorer les petits des hommes.

De la fin du xv^e au début du XVIII^e siècle, la majorité des théologiens et des démonologues — d'obédience catholique ou protestante, prit l'exact contrepied des conceptions de l'Antiquité, en ramenant les mythes à des légendes infernales. Là où les Gréco-Romains s'étaient sans la moindre malice, souvent réjouis des aventures de leurs dieux, ils décelèrent systématiquement la griffe du Malin. Mais ils ne supprimèrent pas les mythes pour autant : leur imagination débordante en créa même de nouveaux⁹. Le grand dieu Pan que l'on prétendait mort reparut ainsi aux lueurs méphitiques du sabbat et les loups-garous s'en vinrent parcourir les campagnes à la façon de Lycaon et des goules orientales. Le peuple des campagnes n'éprouva pas plus de difficulté à partager cette nouvelle croyance, qu'il n'en avait eu à admettre les thèmes mythologiques. Mais il prit peur, car il ne s'agissait plus désormais d'histoires galantes de faunes et de bergères, d'aigles séducteurs et de petits pâtres, mais bel et bien d'un problème de damnation ou de salut. Les prêtres qui tonnaient en chaire contre les démons, les incubes, la superstition ambiante, furent bientôt pris à leur propre jeu et l'Église, débordée par le folklore, sombra dans une épouvantable chasse aux sorcières et aux lycanthropes. Les rois suivirent le mouvement, qui, pourtant, sur les plafonds de Fontainebleau et de l'Escorial faisaient représenter les scènes très osées des amours de Jupiter.

Les écrits bibliques (nous songeons, en particulier, à la transformation de Nabuchodonosor II, de Babylone), les textes de saint Augustin confirmaient à merveille les aventures de *l'Ane d'Or*, d'Apulée. Vincent de Beauvais, Guillaume de Tyr, Spranger et Bellonius apportaient également la caution de leur savoir aux histoires de gens métamorphosés en ânes ou en bêtes de somme. On les vendait sur les marchés et leurs tours plaisants faisaient les délices de la foule sur les places publiques. Les roses désormais ne leur suffisaient plus. Ils n'étaient capables de retrouver leur forme première qu'en se prosternant devant le parvis des églises — quand ils avaient la chance d'en trouver une sur leur chemin... Ainsi la vieille tradition du



La construction par Dédale de la Vache en Bois et la naissance du Minotaure (Bas-reliefs étrusques conservés au Musées de Volterra : 1 et 3, et de Leyde : n° 2).



Jules Romain. Pasiphaé pénètre dans la fausse vache fabriquée par Dédale. Fresque du Palais du T, à Mantoue. Cliché Alinari.

pouvoir occulte des magiciennes de Thessalie se maintint dans les couches populaires — et les autres. Grâce aux herbes, aux philtres et aux breuvages, les sorcières purent continuer de changer leurs semblables, non seulement en animaux domestiques, pour exploiter leurs talents, mais encore en fauves, pour leur être agréable. Il fut admis que, pour satisfaire des instincts sadiques avant la lettre ou pour jouir des animaux sous leur forme propre, les sorciers se changeaient en loups et leurs compagnes, en femelles de ce carnassier. Dans *La Sorcière*, Michelet a magnifiquement dépeint l'état d'âme de la châtelaine qui, lassée d'un vieux mari, de pages pauvrement doués et d'une vie monotone, recourt aux services de la stryge pour assouvir ses ardeurs érotico-sanguinaires : « ... Circé, au

milieu de ses bêtes, ennuyée, excédée, voudrait être bête elle-même. Elle se sent sauvage, elle s'enferme. De la tourelle, elle jette un regard sinistre sur la sombre forêt. Elle se sent captive et elle a la fureur d'une louve qu'on tient à la chaîne.

— Vienne à l'instant la vieille!... Je la veux. Courez-y.

Et deux minutes après : « Quoi ! n'est-elle pas déjà venue? »

La voici. « Écoute bien... J'ai une envie... (tu le sais, c'est insurmontable), l'envie de t'étrangler, de te noyer ou de te donner à l'évêque qui déjà te demande... Tu n'as qu'un moyen d'échapper, c'est de me satisfaire une autre envie, — de me changer en louve. Je m'ennuie trop. Assez rester. Je veux, au moins



André Margat. Le puissant amant de Pasiphaé. Illustration pour l'« Ane d'Or », d'Apulée.



Bosch. Le trône empesté du démon. Détail du triptyque du « Jardin des Délices » (Musée du Prado, Madrid)



Départ pour le sabbat. Détail d'une console placée à l'extrémité Sud du transept de la cathédrale d'Auxerre (Yonne), XV^e siècle.

la nuit, courir librement la forêt. Plus de sots serviteurs, de chiens qui m'étourdissent, de chevaux maladroits qui heurtent, évitent les fourrés. — Mais, Madame, si l'on vous prenait... — Insolente... Oh! tu périras... — Du moins, vous savez bien l'histoire de la dame louve dont on coupa la patte... Que de regrets j'aurais !... — C'est mon affaire... Je ne t'écoute plus et j'ai jappé déjà... Quel bonheur ! chasser seule, au clair de lune, et seule mordre la biche, l'homme aussi s'il en vient; mordre l'enfant si tendre, et la femme surtout, oh ! la femme, y mettre la dent !... Je les hais toutes... Pas une autant que toi... Mais ne recule pas, je ne te mordrai pas; tu me répugnes trop, et, d'ailleurs, tu n'as pas de sang... Du sang, du sang ! C'est ce qu'il faut.

« Il n'y a pas à dire non : « Rien de plus aisé, Madame. Ce soir, à neuf heures, vous boirez. Enfermez-vous. Transformée, pendant qu'on



Illustration priapique d'une vieille ballade anglaise. D'après R. Payne-Knight. (Le Culte de Priape, n° XXVII.)



Humblot. Les Amours du Minotaure :

vous croit là, vous courez la forêt. »

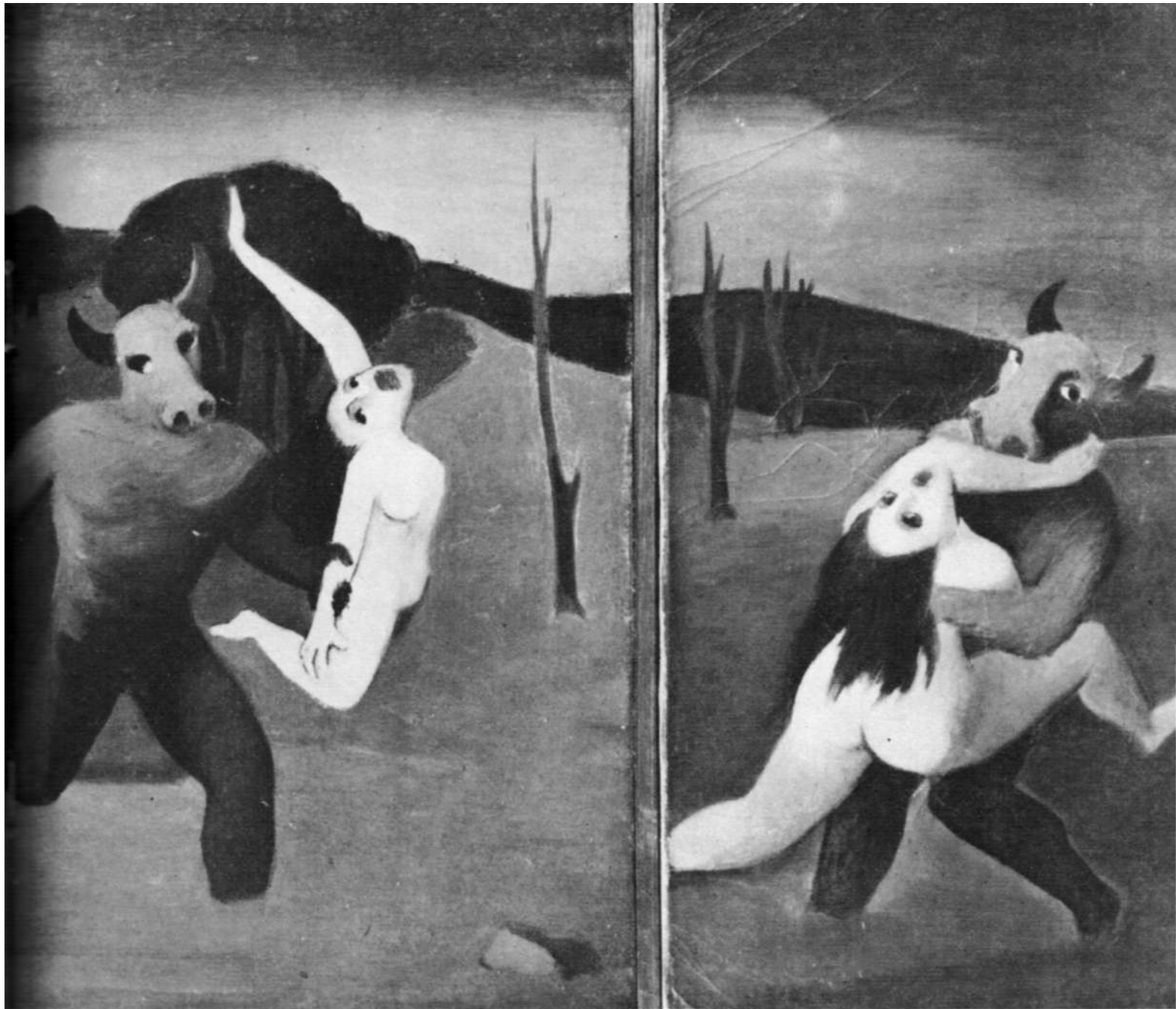
Cela se fait, et la dame, au matin, se trouve excédée, abattue; elle n'en peut plus. Elle doit, cette nuit, avoir fait trente lieues. Elle a chassé, elle a tué, elle est pleine de sang. Mais ce sang vient peut-être des ronces où elle s'est déchirée.

Grand orgueil et péril aussi pour celle qui a fait ce miracle. La dame qui l'exigea, cependant, la reçoit fort sombre : « O sorcière, que tu as là un épouvantable pouvoir ! Je ne l'aurais pas deviné ! Mais maintenant j'ai peur et j'ai horreur... Oh ! qu'à bon droit tu es haïe ! Quel beau jour ce sera quand tu seras brûlée ! Je te

perdrai quand je voudrai. Mes paysans, ce soir, repasseraient sur toi leurs faux si je disais un mot de cette nuit... Va-t'en, noire, exécration vieille ! »

Ces sortes de mutations présentaient bien entendu de terribles dangers. Le loup ou le chat sauvage atteints par la balle du chasseur conservaient la blessure une fois revenus à leur forme antérieure et, ne pouvant en justifier la provenance, se voyaient condamner au bûcher en tant que lycanthropes.

Il existe de très nombreuses relations concernant ce phénomène. (Nous les avons mentionnées et analysées dans *Loups-garous et Vam-*



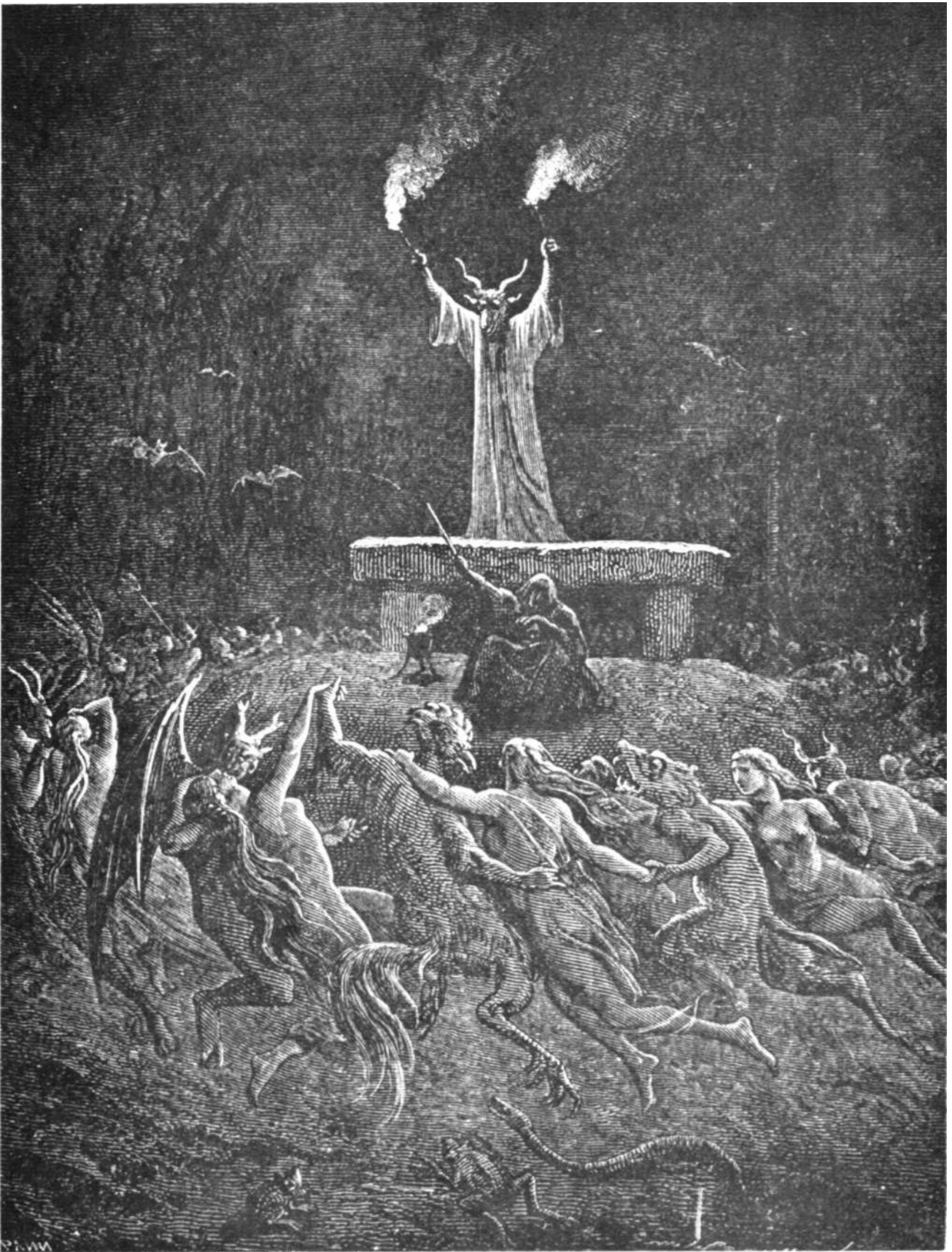
il chérissait aussi les filles... Cliché Giraudon.

pires, Paris, La Palatine, 1963.) La plus célèbre est assurément la suivante, citée par Bizouard, tome II, p. 70, d'après Boguet :

« En 1588, à deux lieues d'Apchon, sur le soir, un gentilhomme étant à la fenêtre de son château vit passer un chasseur de sa connaissance auquel il dit de lui apporter de sa chasse à son retour; ce dernier en revenant fut assailli par un loup contre lequel il lâcha son coup d'arquebuse sans le blesser; mais, s'étant précipité sur l'animal, il y eut une lutte dans laquelle il lui coupa avec son coutelas une patte qu'il mit dans son sac; pourtant le loup s'enfuit. Ce chasseur en revenant entra au château, et

croit offrir la patte du loup; mais quelle fut sa surprise de trouver une main portant une bague d'or que le gentilhomme reconnut pour appartenir à sa femme; comme il la soupçonnait déjà, il alla à la cuisine, où elle se chauffait, le bras caché sous son tablier; il lui demande à voir sa main, qui se trouva coupée, et force fut d'avouer ce qui s'était passé. »

Les malades atteints de cette folie louvière offraient, paraît-il, un visage odieux. Ils ne rêvaient que stupres, viols et massacres et tous les moyens leur étaient bons pour parvenir à leurs fins. Dans la confession qu'ils firent en 1521 devant les inquisiteurs du diocèse de



La ronde du Sabbat. Gravure extraite de l' « Histoire de la Magie », de Paul Christian, Paris, 1870.

Besançon, Pierre Bourgot et Michel Verdung, tous deux bergers de leur état, avouèrent avoir pris leur plaisir en compagnie des louves :

« Michel se transformait en loup étant vêtu, et Pierre était nu : lequel Pierre a dit qu'il ne s'avait ce que devenait son poil, lorsqu'il cessait d'être loup. Ils ont encore ajouté qu'ils avaient eu affaire à des louves, avec aussi grand plaisir et volupté comme s'ils eussent embrassé leurs femmes. Que le temps de leur transformation était plutôt passé qu'ils n'espéraient et qu'ils ne désiraient. » (Cf. Jean Wier, Livre VI, ch. 13 et 14.)

D'aimables plaisantins, émules des sorcières thessaliennes, cherchaient dans la bestialité un moyen pratique d'assouvir la passion qui les dévorait : « Saint Anthonin dit qu'une certaine jeune fille fut convertie en jument par un perfide Juif, à la prière d'un jeune homme : et parce qu'elle n'avait pas voulu consentir à ses déshonnêtes volontés en fille, il fit tout ce qu'il put pour la surprendre en beste. » (De Lancre, *Tableau de l'Inconstance*, p. 241.)

Malades mentaux, fous et criminels, les lycanthropes se plaisaient davantage à dépecer leurs victimes qu'à leur arracher de coupables faveurs. En l'absence de rapports médico-légaux nous ignorerons toujours si le viol avait lieu avant ou après la mise à mort. Cependant, le cannibalisme auquel ils succombaient, dans la majorité des cas parvenus à notre connaissance, s'inscrivait naturellement dans le rituel diabolique : on dévorait des enfants au sabbat et leur graisse servait d'aliment primordial à la confection de l'onguent des sorcières. L'ermite Gilles Garnier, jugé par la Cour du Parlement de Dole, qui avait ordonné des battues pour le surprendre, exactement comme une bête fauve, est le prototype de ces violateurs, dépeceurs et cannibales qui faisaient régner la terreur dans les campagnes. *L'Arrêt* rendu contre lui en janvier 1573 ne laisse aucun doute sur son appartenance aux milices infernales, son amour des jувénilités et son insatiable boulimie :

« L'an mille cinq cent soixante et quatorze, en la cause de messire Henry Camus, docteur ès droicts, conseiller du Roy nostre Sire en la cour souveraine de parlement à Dole, et son procureur général en icelle, impétreur et demandeur en matière d'homicide commis aux personnes de plusieurs enfants, dévorement de la chair d'iceux, sous forme de loup-garou, et autres crimes et délictz, d'une part; et Gilles Garnier, natif de Lyon, détenu prisonnier en la conciergerie de ce lieu, deffendeur, d'autre part.

« Pour par ledit deffendeur, tost après le jour de faicte Saint Michel dernier, luy estant



Breughel. *L'envie personnifiée par des animaux*. Détail d'une gravure exécutée par Cock. Bibliothèque Nationale, Cabinet des Estampes.



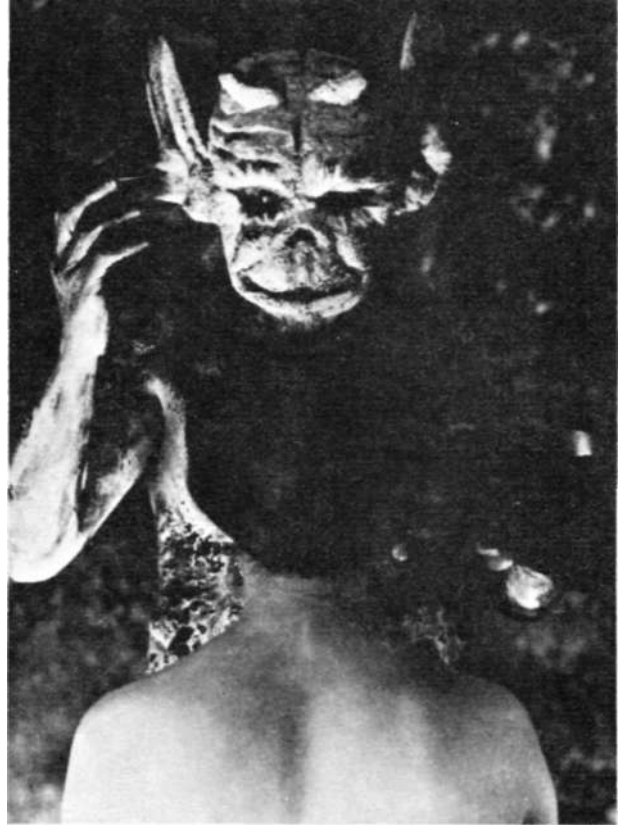
Breughel. *La Sorcière traversant les airs sur le dos d'un bouc*. Détail d'une gravure exécutée par J. Cock. Bibliothèque Nationale, Cabinet des Estampes.



Breughel. *Les sorcières et leur monture animale*. Détail de la gravure intitulée : « Saint Jacob et le Mage », exécuté par Cock. Bibliothèque Nationale, Cabinet des Estampes.



L'Ane d'Or, d'après Apulée. Gravure allemande parue en 1536 dans les « Contes et Récits » de Nicolas von Weil. Bibliothèque Nationale, Cabinet des Estampes.



La présentation au Très-Bas. Photographie extraite du film « La Sorcellerie à travers les Ages » (Distribution S.I.C.A.).



J. H. Fiissli. Le succube ou le cauchemar. Zurich, Hochbauamt der Stadt Zurich.



Mélusine transformée en Serpent (gravure extraite de l'Histoire de la Magie, de Paul Christian. Paris, 1870).



Maurice Sand. Les Lupins au clair de lune. Cliché Bernard Eche.

en forme de loup-garou, avoir pris une jeune fille de l'aage d'environ dix ou douze ans en une vigne, près le bois de la Serre, au lieu dict es Gorges, vignoble de Chastenoy, près Dole un quart de lieue, et illec l'avoir tuée et occise, tant avec ses mains semblans pattes, qu'avec ses dents, et après l'avoir traînée avecques lesdictes mains et dens jusques auprès dudict bois de la Serre, l'avoir despouillée, et mangé pourtant de la chair des cuisses et bras d'icelle, et non content de ce, en avoir porté à Apolline sa femme, en l'hermitage de Saint-Bonnot près Amanges, en laquelle luy et sadicte femme faisoient leur résidence.

« Item par ledit deffendeur, huit jours après la feste de Toussaincts aussi dernier, estant semblablement en forme de loup, avoir pris une autre fille au mesme lieu, près du pré de la Ruppe, territoire d'Authume, qui est entre ledict Authume et Chastenoy, peu de temps avant le midy dudict jour, et l'avoit estranglée et meurdrie de cinq plaies avec ses mains et dens, en intention de la manger, n'eust esté la rescousse qui en fut faite par trois personnes, selon qu'il a recogneu et confessé par maintes fois.

« Item, pour ledit deffendeur, environ quinze jours après ladite feste de Toussaincts, estant comme dessus en forme de loup, avoir prins un autre enfant masle de l'aage d'environ dix ans, près une lieue dudict Dole, entre Gredisans et Menoté, en une vigne sise au vignoble dudict Gredisans, et après l'avoir estranglé et occis, ainsi que les précédens, et mangé de la chair des cuisses, jambes et du ventre dudict enfant, avoir démenbré une jambe du corps d'iceluy.

« Et pour par ledict deffendeur avoir, le vendredi avant le jour de feste saint-Barthélemy aussi dernier passé, prins un jeune garçon de l'aage de douze à treize ans, estant sous un gros poirier près le bois du village de Perrouze, du cousté de Cromary, l'avoir emporté et trainé dedans ledict bois, où il l'estrangla comme les autres enfans cy-dessus mentionnez, en intention d'en manger; ce que il eust fait, n'eust esté qu'il vint tost après des gens pour le secourir; mais l'enfant estoit gea mort; estant lors ledict deffendeur en forme d'homme et non de loup; en laquelle forme il eust mangé de la chair dudict garçon sans ledict secours, nonobstant qu'il fust jour de vendredi, selon qu'il a par réitérées fois confessé.



L. Breton. Le favori du démon. Gravure extraite du « Dictionnaire Infernal », de Collin de Plancy (Édition de 1863). Cliché Bernard Eche.



François Béalu. A la plus grande gloire du démon. Dessin original (Collection de l'Auteur).



La Volupté, ou plus exactement la sorcière avec une peau de bouc. Sculpture du XV^e siècle, à Fribourg-en-Brigau.

Veu le procès criminel dudict procureur général, mesmes les réponses et confessions réitérées et spontanément faictes par ledict deffendeur, ladicte Cour, par arrest, le condamne à estre cejourd'huy conduit et trainé à revers sur une clave par le maistre exécuteur de la haulte

justice, dois ladicte conciergerie jusques sur le terre de ce lieu et illec par ledict exécuteur estre bruslé tout vif et son corps réduit en cendres; le condamns en oultre aux dépens et frais de justice.

« Donné et prononcé judiciairement audict

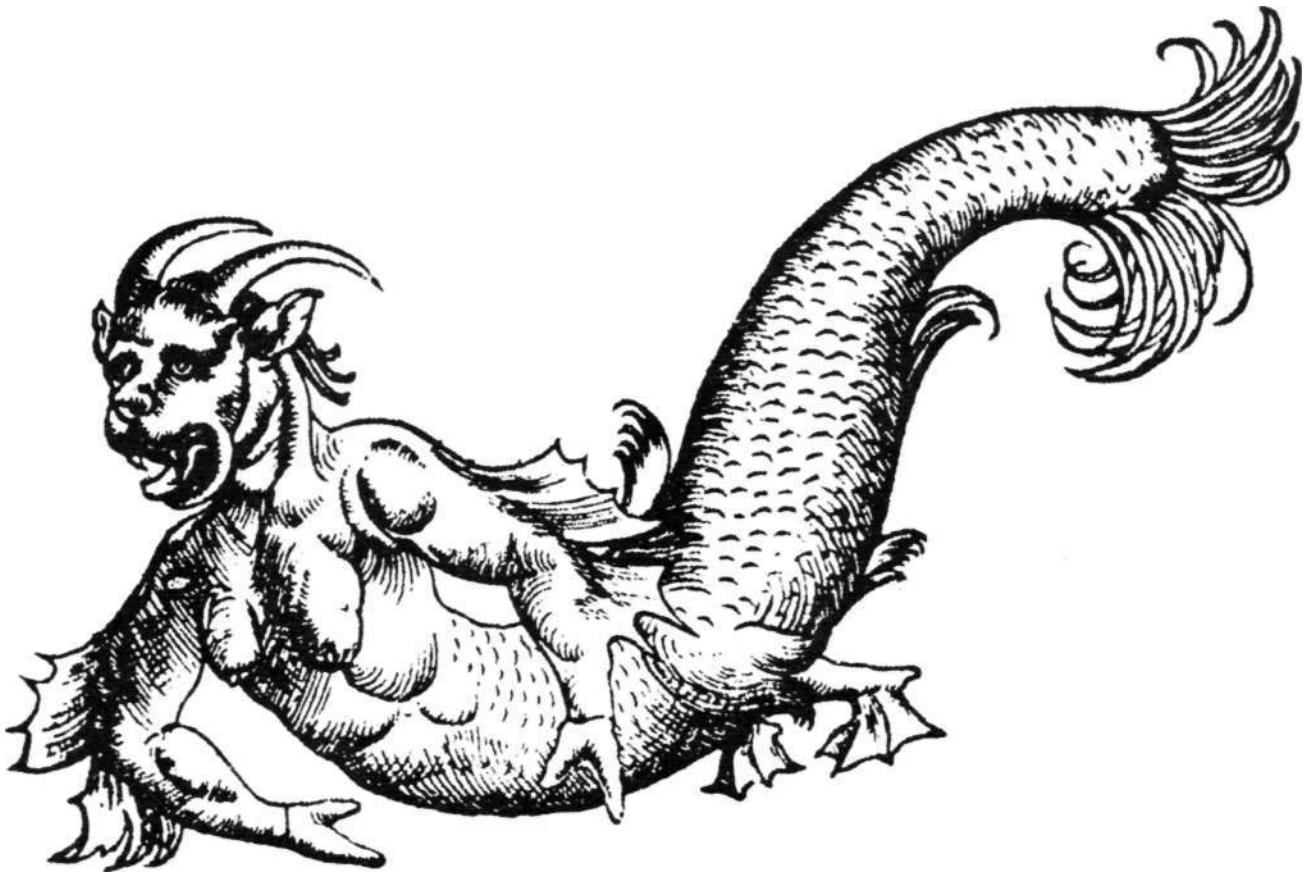


L. Breton. Le bouc donne le branle au sabbat. Cliché Bernard Eche, d'après le « Dictionnaire Infernal », de Collin de Plancy (Édition de 1863).

Dole, en ladicte Cour, le dix-huitième jour du mois de janvier, l'an mil cinq cens septante trois. »

Nous ne saurions trancher ici de la réalité du sabbat, ni en décrire les étranges cérémonies; il convient toutefois de mentionner que les

animaux y jouaient un rôle considérable. Non seulement ils prévenaient les amis du démon de la tenue des sabbats, mais encore les y transportaient et, une fois sur place, les possédaient au sens propre, ou s'en faisaient adorer. C'est cette obédience à l'animalité qui déplaisait le plus aux



Diable de Mer « peint d'après nature » et publié dans le livre de Gesner (Zurich 1560).



Gravure de la fin du XVI^e siècle représentant une lionne à tête de femme. Cliché Bernard Eche.

Magistrats. Ils y voyaient un retour aux bacchantales; aux fêtes de Sabazius et de Pan :

« ... Quel jugement ferons-nous quand le Diable ayant la figure d'un Bouc, ou d'une autre bête s'accouple avec les Sorciers, selon qu'il fait sans doute, lorsqu'il est au Sabbat en cette forme? L'acte en ce cas n'est-il pas digne de mort? La loi de Dieu est très expresse, qui veut que non seulement l'homme soit mis à mort, mais encore la bête brute... », déclare péremptoirement Henry Boguet dans son *Discours des Sorciers* (ch. 73, p. 548).

Toutes les sorcières entretenaient un animal familier : un chat, en général¹⁰. Le bon peuple en voulait particulièrement aux inoffensifs félins, dont il faisait des feux de joie sur les places publiques en l'honneur de la Saint Jean, oubliant tout à fait les immenses services qu'ils avaient pu rendre lors de l'invasion des rats et de la Peste Noire. Le chat est l'animal dans lequel les sorcières se mettent le plus facilement pour passer toits et gouttières, écrit sans sourciller Nicolas Bémy. Les hérétiques Stadinghiens adoraient en lui l'image même de Satan, à en



« Histoire prodigieuse d'un Monstre produit vif sur terre lequel depuis le nombril en haut était de figure humaine, et le reste de chien » (Boaistuau, chap. XXXVII).



« Monstre de notre temps, sur le discours duquel la question est décidée, si les diables peuvent engendrer et exercer les œuvres de nature. » (Boaistuau, chap. VII).

croire la Bulle de Grégoire IX, publiée en 1233. En voici les principaux passages :

« Le néophyte qui entre pour la première fois dans les conventicules de ces hérétiques voit apparaître une espèce de crapaud. Les assistants baisent l'animal immonde et introduisent dans leur bouche sa langue et sa bave. Ce même être prend d'autres figures. Il apparaît sous la forme d'un canard, d'une oie, d'un homme pâle et maigre dont la chair semble tomber en pourriture. Le néophyte embrasse cet homme : un froid glacial se glisse dans ses veines et, après ce baiser, tout souvenir de la foi catholique est effacé de son cœur. Les assistants se mettent à table et, le festin achevé, on voit descendre à reculons d'une certaine statue qui se trouve d'ordinaire dans ces réunions un chat noir à queue tortillée et de la grosseur d'un chien de taille moyenne. Le novice, le chef de l'assemblée et tous les assistants lui baisent le derrière. On chante des cantiques en son honneur, et, chacun ayant incliné la tête : « Aie pitié de nous », lui dit le grand prêtre. Par ordre de ce dernier, son voisin en dit autant. Un troisième

reprend : « Nous te reconnaissons pour notre maître. » Un quatrième ajoute : « Et nous devons t'obéir. » Cette espèce d'hymne récitée, les lumières s'éteignent et l'assemblée se livre aux actes de la plus abominable luxure... Quand les flambeaux sont rallumés, chacun ayant repris sa place, on voit sortir d'un angle obscur du cénacle un homme ayant, à partir des reins, le haut du corps brillant et plus clair que le soleil, le bas velu comme un chat; son éclat illumine toute l'assemblée. Alors le grand prêtre, tirant quelque chose de l'habit du novice, dit à cet être lumineux : « Maître, je te donne ceci qui m'a été donné », et l'homme brillant répond : « Tu m'as souvent bien servi, tu me serviras mieux encore; je remets à ta garde ce que tu viens de me donner. » Cela dit, il s'évanouit incontinent¹¹. »

Au serpent, au chat, au crapaud, d'autres préféraient le chien. Agrippa, sorcier notoire pour ses ennemis, ne dédaignait pas d'accueillir un certain « Monsieur » dans sa couche. Ce « Monsieur » — un vulgaire toutou noir, alla se

noyer, dit la légende, quand son maître fut mort. Il faut bien reconnaître que la monture animale offrait un tout autre confort que le balai ou le crâne d'équidé pour qui se voulait rendre à la Synagogue de Satan. Les sorcières n'hésitaient jamais à enfourcher le barbet, ou le bouc pour aller retrouver leurs compagnes. » (*Des Satyres*, IV, p. 132.) Ce bouc, que Grillandus dénomme Martinet, a fait couler bien de l'encre, car c'est encore lui qui préside l'assemblée sabbatique. Il sait aussi changer de forme à bon escient. Très érudit en ces matières, Del Rio les énumère dans ses *Controverses magiques* (Livre II, quest. 27, p. 297) lorsqu'il écrit que le démon apparaît :
 « En forme de Bouc (nommé Velu par Esaïe pour ce sujet) ou bien de Lion (dont est venu que les gentils affichaient des têtes de lions dans leurs temples) ou de serpent (comme lorsqu'Esculape fut apporté dedans Rome) ou finalement de mouche (ainsi qu'il apparut à Laon, et dont il prit le nom de Beelzebub, seigneur des mouches), de pourceau, de loup, ou d'autre semblable bête ».

De Lancre quant à lui, opère un amalgame encore plus étonnant de membres et d'attitudes, très dans le style des hybrides et des images composites, à la mode au début du xvii^e siècle. Sa description est empruntée au témoignage d'une certaine Marie Zozaya, sorcière d'origine espagnole :

« Le Diable au Sabbat était assis dans une chaire noire, si épouvantable et si affreux qu'il est impossible de le dépeindre; il a une couronne de cornes noires, dont trois sont fort grandes, et environ comme celles d'un bouc puant, et les autres plus petites, il en a deux autres au cou, et une autre au front avec laquelle il donne lumière et éclaire tous ceux qui sont au Sabbat, et rend une plus grande lumière que la Lune, et un peu moindre que le Soleil, de manière qu'il y en a assez pour faire voir et connaître entièrement tout ce qui se fait au sabbat. Ses cheveux sont hérissés, le visage pâle et trouble. Il a les yeux ronds, grands et fort ouverts, enflammés et hideux, la barbe de chèvre, la forme du cou et tout le reste du corps mal taillé : le corps en forme d'homme et de bouc, les mains et les pieds comme une créature humaine, sauf que les doigts sont tous égaux et aigus, s'appointant par les bouts, armés d'ongles, et ses mains sont courbées en forme d'oiseau de proie et les pieds en forme d'oie, la queue longue comme celle d'un âne, avec laquelle il couvre ses parties honteuses. Qu'au Sabbat il paraît sous un dais, parfois habillé de fort pauvre drap, mais avec cent mille formes étranges. Il a la voix effroyable et sans ton, quand il parle on dirait que c'est un mulet



Monstre cornu figurant dans l'ouvrage d'Aldrovandi (Bologne, 1642).



Monstre tricéphale extrait de la « *Cosmographie* » de Sébastien Munster (1544). Bibliothèque Nationale, Cabinet des Estampes.



Homme à six bras (Chronique de Nuremberg, de Schedel, 1493).

qui se met à braire, il a la voix cassée, la parole mal articulée et peu intelligible, parce qu'il a toujours la voix triste et enrouée. Néanmoins, il tient une grande gravité et superbe, avec une contenance d'une personne mélancolique et un semblant d'homme qui est toujours ennuyé. »

Sorciers et sorcières s'abandonnaient aux voluptés (très discutables) des amours animales. Françoise Secrétain par exemple, connut le Diable sous forme de chien, de chat et de poule (cf. Boguet, *Discours*, ..., p. 29). D'autres magiciennes — innombrables, — se frottèrent au redoutable engin satanique, qu'elles comparent facilement à un membre de mulet, voire de cheval, hérissé d'écaillés et de piquants. Pour aborder l'assemblée du sabbat, écrit Léandre Alberti, les personnes des deux sexes sont obligées de prendre au préalable le plaisir vénérien avec des serpents d'aspect repoussant. Il n'y a rien, ajoute enfin Boguet, « qui puisse empêcher que le Diable ayant emprunté le corps d'une



Monstre vu à Rome en 1530.
Publié dans l'ouvrage de Gesner
(Zurich, 1560).



Menephron amoureux de sa mère est changé en animal. Gravure publiée à Paris en 1676. Cliché Bernard Eche.



« Histoire prodigieuse d'un-monstre ayant figure humaine qui fut pris en 1531 en la forêt de Haveberg » (Boaistuau, chap. XXIV).



Vieille femme luttant avec un démon sous forme d'animal. Xylographie allemande du XV^e siècle.



Hommes monstrueux figurant dans la « Chronique » de Sébastien Munster (Bâle, 1544).

bête, ne connaisse une sorcière, puisque l'on a vu autrefois à Toulouse et à Paris, des femmes qui abusaient d'un chien naturel : se pouvant encore accommoder ici bien à propos, ce que l'on raconte de Pasiphaë, et autres ses semblables. » (*Discours des Sorciers*, ch. 13, pp. 70-71.) Cet avis de grand démonologue est fort étrange par le mélange qu'il opère de la bestialité et de la démonialité. Il s'agit, en fait, de deux états très dissociés. La bestialité, au sens propre, est, comme l'a fort bien dit Sinistrari d'Ameno (alias Isidore Liseux), « l'union avec une bête vivante, douée de sentiment et de mouvements qui lui sont propres : la Démonialité, au contraire, est la copulation avec un cadavre..., lequel cadavre n'a ni sentiment ni mouvement, et ne se trouve mis en motion qu'accidentellement, par l'artifice du Démon... La différence du Démon avec la bête n'est pas seulement spécifique, elle est plus que spécifique : la nature de l'une est corporelle, celle de l'autre incorporelle, ce qui établit une différence générique... ».

La croyance aux métamorphoses animales



Histoire d'un monstre duquel saint Jérôme fait mention, lequel apparut à saint Antoine au désert (Boaistua, chap. XIV).



Poursuite de l'animalité sur le Sphinx en granite du Pharaon Aménophis III.



Sphinx de Bagatelle. Cliché de l'Auteur.



Jean M art in-Bon toux. La calomnie ou les Conspirateurs. Collage daté de 1968. Cliché Bernard Eche.

(que le Diable pouvait réaliser pour son propre compte) a créé une confusion dans les esprits. Pour saint Thomas, par exemple, le crime de bestialité s'applique à « toute sorte de commerce charnel avec un objet quelconque d'espèce différente »; son opinion est suivie par Cajetan, Sylvestre et Bonacina. Le tout est de définir « l'objet » en question qui, dans l'esprit des

théologiens est, semble-t-il, animalier ou incubique, fort compliqué en tous cas, si l'on en juge par cet extrait du *Traité de Chasteté*, du révérend René Louvel :

« Les théologiens classent ordinairement parmi les actes de bestialité, l'accouplement avec un démon soit incube, soit succube, infamie d'autant plus coupable qu'à l'infraction des lois de la nature vient se joindre le Sortilège, puisqu'il y a commerce avec l'ennemi irréductible de Dieu. Il y a en outre parfois inceste, sacrilège ou adultère, selon que le démon ait pris la forme soit d'une proche parente, soit du mari, soit de la femme. »

Nous examinerons plus avant le problème des résultats de l'accouplement avec la bête ou avec le démon; problème qui a donné lieu aux plus excitantes controverses et aux spéculations les plus insensées, puisque l'on vit un juriste aussi illustre que Damhoudère se demander si la fornication avec un Turc ou avec un Juif relevait de la bestialité ou de la Sodomie¹². Charmante époque en vérité que la sienne... Il est vrai que pour les racistes, Noirs et Jaunes appartiennent encore à un genre différent du commun des mortels !



Démon et personnage atteints d'Ichtyose, sur un chapiteau de l'église Saint-Pierre de Chauvigny (Vienne).



Document téléchargé sur :



CONTACT :

- yaboc@free.fr
- postmaster@animalzoofrance.net